

**CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS AU GRADE
D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

ANNÉE 2020

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

Durée : 3 heures - Coefficient : 5

Analyse économique

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Sous peine d'annulation de sa copie, le candidat ne doit porter aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, numéro de candidature, etc.) en dehors du volet rabattable d'en-tête.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.



Tournez la page S.V.P.

Le candidat devra compléter l'intérieur du volet rabattable des informations demandées et se conformer aux instructions données

Nom de naissance
Prénom usuel
Jour, mois et année
Signature obligatoire
Numéro de candidature

À compléter par le candidat

Ne rabattre le cache qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION
Faire comme ceci
Ne pas faire

Axe de lecture code à barres candidat

Concours externe - interne - professionnel - ou examen professionnel ⁽¹⁾

(1) Rayer les mentions inutiles

Externe

Pour l'emploi de : **Inspecteur des Finances publiques**

Épreuve n° : **2**

Préciser éventuellement le nombre d'intercalaires supplémentaires

Matière : **038 – Analyse économique**

Date : **1 7 0 9 | 2 0 1 9**

Nombre d'intercalaires supplémentaires :

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'ATTENTION DU CORRECTEUR

Pour remplir ce document :
Utilisez un stylo ou une pointe feutre de couleur NOIRE ou BLEUE.

EXEMPLE DE MARQUAGE : Faire comme ceci (underline) Ne pas faire (crossed out)

Pour porter votre note, cochez les gélules correspondantes.

Reportez la note dans les zones **NOTE / 20** et dans le cadre **A**

En cas d'erreur de codification dans le report des notes cochez la case **erreur** et reportez la note dans le cadre **B**.

À L'ATTENTION DU CANDIDAT

En dehors de la zone d'identification rabattable, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tel que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro, ou toute autre indication même fictive étrangère au traitement du sujet.

Il est demandé aux candidats d'écrire et de souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre, de couleur noire ou bleue uniquement. Une autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif par le jury, auquel cas la note de zéro serait attribuée. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Les étiquettes d'identification codes à barres, destinées à permettre à l'administration d'identifier votre copie, ne doivent être détachées et collées dans les deux cadres prévus à cet effet qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance.

Suivre les instructions données pour les étiquettes d'identification

NOTE / 20
| | | , | | |

NOTE / 20
| | | , | | |

Cadre A réservé à la notation				Cadre B réservé à la notation rectificative			
20	19	18		20	19	18	
17	16	15		17	16	15	
14	13	12		14	13	12	
11	10	09		11	10	09	
08	07	06		08	07	06	
05	04	03		05	04	03	
02	01	00		02	01	00	
Décimales				Décimales			
,00	,25	,50	,75	,00	,25	,50	,75
				Erreur			

N°140 - IMPRIMERIE NATIONALE 2014.01.51061-PO - Juin 2014 - 145-112

EN AUCUN CAS, LE CANDIDAT NE FERMERA LE VOLET RABATTABLE AVANT D'Y AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

SUJET

ANALYSE ÉCONOMIQUE

Code matière : 038

Les candidats sont autorisés à utiliser les matériels suivants :

- les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;
- les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen ».

Sont interdits :

- les téléphones portables ainsi que les montres et/ou tout autres objets et accessoires connectés ;
- l'utilisation de tout autre document ou matériel autre que le matériel nécessaire pour composer.

Le candidat traitera obligatoirement les deux sujets suivants.

Sujet n° 1

Faut-il augmenter les salaires pour favoriser la croissance économique ?

Sujet n° 2

À partir des annexes 1 et 2 et de vos connaissances personnelles, vous répondrez aux quatre questions suivantes (1 page par question au maximum).

- a) Pourquoi la structure des dépenses publiques s'est déformée entre 1872 et 2016 ?
- b) Comment peut-on justifier la relation entre progrès économique et hausse des dépenses publiques avancées par Adolph Wagner ?
- c) Expliquez l'effet de cliquet des dépenses publiques.
- d) Pour quelles raisons les politiques keynésiennes sont moins efficaces à l'heure actuelle que dans les années 1960 ?

Le fonds documentaire comporte deux annexes, pour un total d'une page.

Annexe 1 : Évolution des dépenses publiques en % du PIB (arrondi à l'entier supérieur)

Extraits – La vie publique – 12/06/2013

Année	1872	1912	1920	1947	1960	1974	1980	1990	2000	2003	2008	2012	2016
% du PIB	11	13	33	41	35	39	46	49	51	54	53	57	56

Source : Christine André et Robert Delome « le budget de l'État » cahiers français n° 261 de mai 1993 pour les données historiques - Insee pour les données de 1990 à 2003 – Les Échos pour les données depuis 2008.

Annexe 2 : Les dépenses publiques depuis un siècle

Extraits – La vie publique – 12/06/2013

[...]

Un accroissement des dépenses publiques et une déformation de leur structure

L'accroissement des dépenses publiques n'est pas un phénomène propre à la France. Il a touché l'ensemble des pays de l'OCDE et s'est effectué en trois vagues successives :

- la part des dépenses publiques dans le PIB a plus que doublé lors de la Première Guerre mondiale, avant de diminuer dans les années 1920 ;
- puis, elle a fortement progressé durant la Seconde Guerre mondiale et à la Libération, avant de baisser à nouveau dans les années 1950 ;
- enfin, elle a progressé de manière quasi continue entre 1960 et 1985, avant de diminuer légèrement dans la plupart des pays de l'OCDE, sauf en France, où elle fluctue depuis lors autour de 50 % au gré de la conjoncture.

Cette évolution quantitative s'est accompagnée d'une déformation de la structure des dépenses sous les effets conjugués du développement des missions de l'État (éducation nationale, enseignement supérieur et recherche), de la création de la Sécurité sociale, puis, dans une moindre mesure, de la décentralisation. [...]

Plusieurs facteurs d'explication

Plusieurs faisceaux d'explications à cette évolution peuvent être avancés.

Tout d'abord, l'économiste allemand Adolph Wagner (1835-1917) avait avancé dès la fin du XIXe siècle (« loi de Wagner ») que le progrès économique s'accompagnerait d'une hausse de la part des dépenses publiques dans le PIB [...].

Cette tendance pourrait, par ailleurs, être renforcée par la plus grande faiblesse des « gains de productivité » dans des secteurs comme l'éducation, la santé ou la culture que dans l'industrie, et par l'« effet de cliquet » des dépenses publiques résultant d'une plus grande facilité à augmenter des dépenses et à mettre en place des politiques ou des administrations publiques, qu'à les supprimer.

Enfin, le ralentissement de la croissance, l'apparition du chômage de masse et la hausse de la dette publique ont mécaniquement accru la part dans le PIB des dépenses liées à l'indemnisation du chômage, au soutien de l'emploi et aux intérêts de la dette.

En outre, les politiques d'inspiration keynésienne, consistant à moduler le niveau des dépenses publiques pour agir sur la conjoncture, apparaissent aujourd'hui beaucoup moins efficaces que dans les années 1960. [...]

